

Séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Prime tenue au lieu ordinaire des séances du conseil le 15 septembre 2014.

Étaient présents à cette séance, Mesdames les conseillères Brigitte Gagné et Jacynthe Perron, ainsi que Messieurs les conseillers Mario Lapierre, Adrien Perron, Luc A. Bonneau et Sylvain Auclair siégeant sous la présidence de son Honneur Monsieur le maire Lucien Boivin.

Ouverture de l'assemblée

Monsieur le maire ouvre la séance à 19h02 et invite les élus à prendre considération de l'ordre du jour. Monsieur Régis Girard fait fonction de secrétaire de la réunion.

Conformément à l'article 153 du Code municipal du Québec, ce conseil constate que l'avis de convocation a été signifié tel que requis par le présent code, aux membres du conseil qui ne sont pas présents à l'ouverture de la séance, et en fait mention dans le procès-verbal de la séance. Aucune absence.

RÉSOLUTION No 2014-167

Acceptation de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Jacynthe Perron, APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Luc Boutin ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.

RÉSOLUTION No 2014-168

Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal – Demande de subvention

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Mario Lapierre, APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Luc A. Bonneau ET RÉSOLU :

QUE ce conseil autorise le directeur général, monsieur Régis Girard, à déposer pour et au nom de la municipalité de Saint-Prime une demande de subvention dans le cadre du Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal pour l'exercice financier 2014-2015. Les travaux visés consistent en du remplacement et/ou construction de bordures aux endroits suivants :

- Rue de la Rivière;
- Rue du Ruisseau;
- Rue des Cascades;
- Rue des Cornouillers;
- Rue des Pruniers.

RÉSOLUTION NO 2014-169

Demande à la Commission de toponymie – Désignation rues des Cerisiers et des Pruniers

Attendu que deux nouvelles rues furent construites dans le cadre du développement domiciliaire Vert-Eau, et qu'il y a lieu de leur donner un nom officiel.

Attendu que ces deux rues furent décrétées comme chemins municipaux à l'intérieur du règlement d'emprunt No 2011-02.

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Adrien Perron, APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Sylvain Auclair ET RÉSOLU QUE demande soit faite à la Commission de toponymie d'officialiser les noms suivants :

- Rue des Cerisiers;
- Rue des Pruniers.

RÉSOLUTION No 2014-170

Levée de l'assemblée

A 19h08, l'ordre du jour étant épuisé, IL EST PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Brigitte Gagné QUE l'assemblée soit levée.

**Lucien Boivin,
Président de l'assemblée**

**Régis Girard,
Directeur général**

=====